

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T014-2026

**Portant réglementation temporaire de circulation, de stationnement et d'occupation du domaine public,
Rue Micky Barange – place Etienne Morillon, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 04 février 2026 de la société MGB, représentée par M. BELLY Fabien, pour des travaux de réfection de parking rue Micky Barange et place Etienne Morillon.

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation, le stationnement et l'occupation du domaine public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le parking situé rue Micky Barange, au bout de la place Etienne Morillon, derrière le restaurant scolaire sera interdit au stationnement et à la circulation pendant le temps des travaux.

ARTICLE 2 : La mise en place d'une signalisation particulière devra être effectuée afin d'interdire le stationnement.

ARTICLE 3 : Cette autorisation est valable du lundi 09 février 2026 au vendredi 20 février 2026 de 08h à 17h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 4 : La société MGB est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, la société MGB, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à la société MGB

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 05 février 2026

le Maire,
Arnaud SAVOIE

Affiché le : 05/02/26.

